

INTENTIONS DE MESSE POUR LA QUINZAINE

Dimanche 3 mai 9h à St André : Georges Masson.

10h30 à Notre-Dame : famille Francisco Da Rocha, Manuel Laranjeira, Georges et Hilda Mainguet, les âmes du purgatoire et action de grâce.

Dimanche 10 mai 10h30 à Notre-Dame : Familles Fleurieu et Rouliot, Georges et Hilda Mainguet.

Samedi 16 mai à 11h à St Pancrace (Dracé) : Jean, Jeanne et Yvette Defay.

Dimanche 17 mai 10h30 à Notre-Dame : Famille Jacquet et Philippe, Marie-Louise Manin, Georges et Hilda Mainguet.

Mois de mai, mois de Marie

Pourquoi le mois de mai est associé à la Vierge Marie ? Le mois de mai n'a pas de grande fête mariale, mais en Europe c'est le mois des fleurs et du printemps.

Dès le 13^e, le roi de Castille Alphonse X (1221-1284) associe dans un de ses poèmes la beauté de Marie à celle du mois de mai. Au 14^e le frère dominicain Henri Suso (1295-1366) a l'habitude le 1^{er} mai d'orner les statues de Marie de couronnes de fleurs. Saint Philippe Néri (1515-1595) rassemblait les enfants autour de l'autel de la Sainte Vierge. Le mois de Marie est donc depuis le début, non seulement un bel acte de piété envers la Vierge Marie mais aussi un engagement à se sanctifier jour après jour.

Les dimanches de mai : à 18h chapelet à la chapelle du mont Brouilly !



AGENDA

Mercredi 6 mai à 20h : réunion **préparation des soirées Viens et Vois** (qui auront lieu le 3 et 17 juin, puis après la rentrée de septembre) à la cure.

Jeudi 7 mai à 20h : caté pour adultes à la cure.

Dimanche 10 mai à 9h : réunion accompagnateurs des fraternités catéchuménales.

Vendredi 15 mai après la messe de 18h15 : aumônerie des collégiens.

Lundi 18 mai à 19h : messe puis chapelet des papas et repas partagé des papas.

Jeudi 21 mai à 20h : EAP à la cure.

Vendredi 22 mai après la messe de 18h15 : aumônerie lycéens

19h-20h heure de réflexion pour collégiens avec le P. Tancrede.

Samedi 23 mai (vigile de Pentecôte) : confirmation de nos 14 adultes à Lyon.

Permanence du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h

04 74 66 06 03 ● saintaugustinbeaujolais@lyon.catholique.fr

Père Tancrede Leroux : 06.68.23.72.50 www.saintaugustinbeaujolais.fr



Feuille paroissiale

Du dimanche 3 mai au
dimanche 17 mai 2026

« Suis-je le gardien de mon frère ? » Gen 4,9

Jésus instaure un nouveau type de fraternité qui, loin de toute mièvrerie, exige une solidarité qui peut aller jusqu'au don de sa vie. Le Nouveau Testament désigne fréquemment les disciples de Jésus par le terme « frères ».

Alors que sa mère et ses frères viennent le chercher, Jésus regarde les disciples assis près de lui et répond : « *Voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère.* » (Mc3,31-35). Il ajoute ainsi à la parenté naturelle, un lien spirituel, plus fort, qui l'unit non seulement aux disciples, mais à tout homme faisant la volonté de Dieu.

Vivre dans une obéissance à Dieu en actes, à l'exemple de Jésus, **fonde une fraternité nouvelle et véritable entre disciples et avec le Christ.** Vivre ainsi peut exiger de quitter sa famille naturelle (Lc 9,59-62 ; 14,26), mais c'est retrouver une véritable famille, bien plus vaste, parfois persécutée, mais bénéficiant de la promesse de la vie éternelle (Mc 10,29-30).

Saint Paul reconnaît dans cette fraternité un don de Dieu : « *Car ceux que Dieu a d'avance connus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils afin qu'il soit le premier-né d'une multitude de frères* » (Rm 8,29). Cette grâce de Dieu est un choix assumé par le Christ en faveur des hommes. Le Christ, Fils éternel du Père, n'a pas honte d'appeler frères ceux qu'il sanctifie. Il a endossé la pauvre condition humaine en toutes choses (sauf le péché), jusqu'à la souffrance de la Croix, **pour guider ses frères à la gloire qui est l'achèvement de leur vocation humaine** (Heb.2,10-18).

Dans le quatrième évangile, ce n'est que ressuscité que le Christ affirme la fraternité qui le lie aux disciples ; **ils sont frères, parce qu'ils ont Dieu pour Père** (Jn 20,17). Comme nos catéchumènes, on devient enfants de Dieu par une **nouvelle naissance, d'eau et d'Esprit** (Jn 3,5). Accueillir la Parole divine incarnée en Jésus fait entrer dans la fratrie des enfants de Dieu.

Depuis notre baptême, le Christ vit en nous, puisons à la source de la prière, de l'Eucharistie, des sacrements, de la Parole... **pour être « gardien » et « au service » de nos frères.** En union de prière.

P. Tancrede

Fraternité ?

Dans ses Orientations pour l'initiation chrétienne des adultes, Mgr de Germay nous invite à vivre la fraternité catéchuménale :

« *La fraternité catéchuménale est le premier lieu d'accompagnement au cours de l'initiation chrétienne des adultes. Elle est composée de candidats, catéchumènes, confirmands, néophytes, de plusieurs accompagnateurs et éventuellement d'un ou plusieurs paroissiens* » [...] « *Au sein de la fraternité, se vivent l'écoute, le dialogue, l'annonce du cœur de la foi avec un langage adapté, et la prière.* [...] *La fraternité initie les catéchumènes et les confirmands à la vie chrétienne en les invitant à participer à des célébrations, des temps conviviaux, des œuvres de charité, etc. La diversité des profils dans une telle fraternité n'est pas en soi un problème. [...] Quel que soit l'état d'avancement ou le sacrement préparé, il s'agit de la même foi et du même Seigneur.* »

À Pâques, en notre paroisse, 4 adultes ont reçu le baptême, la confirmation et l'eucharistie ; à Pentecôte 14 adultes seront confirmés à Lyon ; et une quinzaine de jeunes ont leur confirmation en novembre 2026.

Les jeunes qui frappent à la porte de l'Eglise pour leur baptême ou leur confirmation, participent à l'aumônerie. Déjà 7 adultes sont en route vers leur baptême, et une douzaine pour leur 1ère communion ou confirmation (en 2027 ou 2028). Également nous constatons que les parents qui demandent le baptême d'un enfant, ou les fiancés qui se marient, ont **besoin de découvrir ou redécouvrir la foi chrétienne et de rencontrer le Christ !**

Pour tous ces adultes, qui sont en route, sera proposé dans leur formation spécifique, 2 soirées sur la première annonce, 2 soirées *Viens et vois*. La 1ère soirée pose 2 thèmes : « **Qu'est-ce que le bonheur ? / Comment rencontrer Dieu ?** » ; et la 2^e soirée : « **Qui est Jésus ? / Qu'est-ce que la foi ?** »

Le mercredi **6 mai**, à 20h à la cure, vous êtes tous bienvenus pour apprendre à aider les prêtres à organiser ces 2 soirées, qui seront ouvertes à tous ces adultes les mercredis **3 et 17 juin !**

Dans l'*Évangile de la Vie*, St Jean-Paul II commente la question que Dieu nous pose dans la Genèse : « **Qu'as-tu fais de ton frère ?** »

Que vais-je répondre en ma paroisse ? - « **Suis-je le gardien de mon frère ?** » et passer à autre chose... ; ou - « **oui Seigneur, j'essaye d'être le gardien, le bon pasteur, de mon frère !** », ne serait-ce que 2 ou 4 soirées par an !

Merci aux animateurs déjà en service, à ceux qui accompagnent des catéchumènes et bienvenue aux bénévoles. L'Eglise et vos frères ont besoin de votre aide ! MERCI !
Père Tancrède

5^{ème} dimanche de Pâques - A

Samedi 2 : Messe anticipée à 18h30 St Jean d'Ardières
Dimanche 3 : Messes 9h à Saint André
10h30 à l'abbatiale

Lundi 4 : Messe 19h à l'oratoire
Mardi 5 : Messes 9h à l'oratoire
19h à l'oratoire (18h Adoration, 18h30 vêpres)
Mercredi 6 : Messe 9h à l'oratoire (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)
Jeudi 7 : Messes 8h45 St-Georges de Reneins
19h à l'oratoire (16h Adoration)
Vendredi 8 : Messes 7h à l'oratoire (17h Adoration)
18h15 à l'oratoire
Samedi 9 : Messe 9h à l'oratoire

6^{ème} dimanche de Pâques - A

Samedi 9 : Messe anticipée à 18h30 St Georges de Reneins
Dimanche 10 : Messes 9h à Saint André
10h30 à l'abbatiale

Lundi 11 : Pas de messe
Mardi 12 : Messes 9h à l'oratoire
19h à l'oratoire (18h Adoration, 18h30 vêpres)
Mercredi 13 : Messes 9h à l'oratoire (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)
19h à l'oratoire

Ascension de Notre Seigneur

Jeudi 14 : Messes 9h à Saint André
10h30 à l'abbatiale de Belleville.

Vendredi 15 : Messes 7h à l'oratoire
18h15 à l'oratoire (17h Adoration)
Samedi 16 : Messes 9h à l'oratoire (7h45 Adoration / confessions)
11h à la chapelle St Pancrace à Taponas

7^{ème} dimanche de Pâques - A

Samedi 16 : Messe anticipée à 18h30 St Jean d'Ardières
Dimanche 17 : Messes 9h à Saint André
10h30 à l'abbatiale

